



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2013

Marigny-Marmande – La Fuye, La Perrière Fouille préventive (2013)

Émilie Tomas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/48663>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Émilie Tomas, « Marigny-Marmande – La Fuye, La Perrière » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 10 septembre 2020, consulté le 07 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/48663>

Ce document a été généré automatiquement le 7 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Marigny-Marmande – La Fuye, La Perrière

Fouille préventive (2013)

Émilie Tomas

NOTE DE L'ÉDITEUR

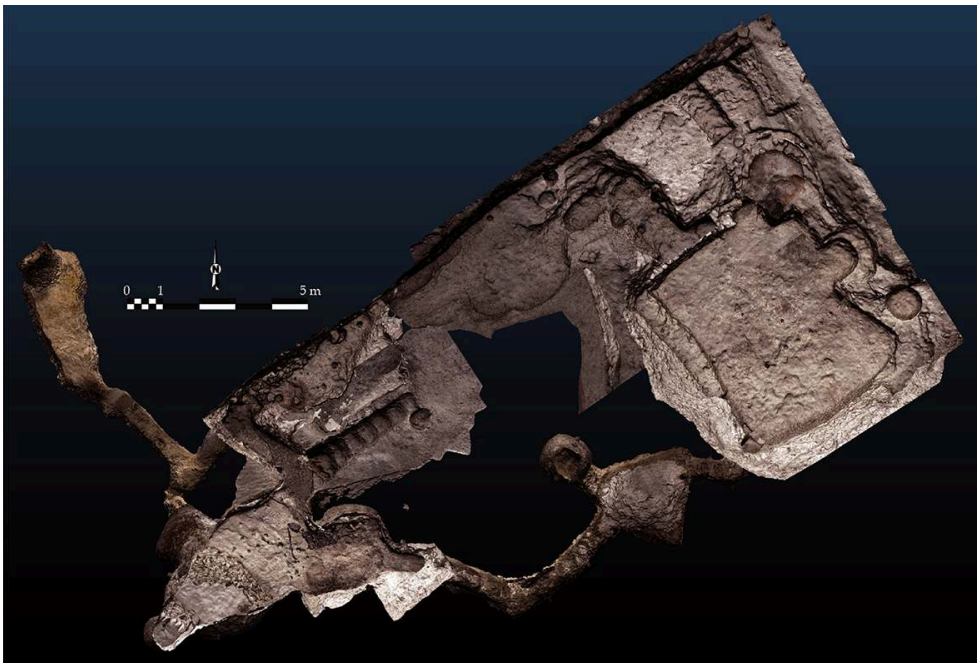
Organisme porteur de l'opération : Arkémine

- 1 Une fouille d'archéologie préventive s'est déroulée en mai et juin 2013 aux lieux-dits la Fuye et la Perrière, sur une emprise de 8 500 m². Les résultats obtenus permettent de distinguer deux phases d'occupation : la première, mise en évidence au nord-est de l'emprise archéologique, correspond à une aire d'ensilage protohistorique, la seconde phase, localisée dans la partie sud-ouest, est constituée d'une unité d'habitation rurale semi-excavée avec souterrain médiéval. La lecture de cette dernière structure n'est pas exhaustive en raison de sa situation en limite d'emprise archéologique.
- 2 Pour l'aire d'ensilage, aucun enclos protégeant ces structures n'a été mis au jour. Les sept silos qui la constituent ne datent pas de la même période. La première phase de comblement est fixée à la transition entre les étapes ancienne et moyenne du premier âge du Fer (Ha C2-D1). Le mobilier mis au jour n'est pas résiduel, il doit appartenir à une occupation pour laquelle aucune structure n'a été attestée.
- 3 La seconde phase correspond à l'installation d'un bâtiment et à l'extension de l'aire d'ensilage. Les structures de stockage constituent les vestiges où la plus dense quantité de mobilier a été découverte. La forte proportion de céramique grossière évoque une vocation agricole. Par ailleurs, la mise au jour dans les silos de fragments de meule de grès accompagnés de deux molettes en grès laisse présumer l'existence d'une activité de mouture domestique *in situ* ou à proximité des silos. Cependant, il faut reconnaître que les éléments en notre possession ne sont pas assez conséquents pour confirmer ou infirmer cette hypothèse. De plus, comme beaucoup de sites de cette période, on peut se demander si cette fréquence de la céramique grossière est un choix, ou la simple

conséquence d'une conservation préférentielle liée à des cuissons moins bien maîtrisées qu'auparavant. Par conséquent, il ne faut pas non plus exclure une aire d'occupation domestique liée au bâtiment, comme l'attestent plusieurs récipients de qualité, à l'esthétique soignée.

- 4 La fouille a permis d'observer que la zone d'habitat et de souterrain médiéval (fig. 1) a recoupé des silos anciennement creusés. Ce secteur est ceinturé par un fossé ayant fait l'objet d'une réorganisation comme en témoigne, par exemple, l'aménagement d'un deuxième fossé délimitant l'emprise du souterrain. Quant à l'habitat, il se compose d'au moins une salle semi-excavée, d'une superficie de 25 m², qui communique avec les autres espaces par au moins un escalier, en pente douce, voire deux, parallèles, taillés dans le socle rocheux. De nombreux aménagements creusés dans le calcaire ont été identifiés : trous de poteaux, trous de piquets, niches, banquettes. Un four domestique, de type four à pain a également été taillé dans le calcaire. Son bon état de conservation permet d'avancer l'hypothèse qu'il a été remis en état au moins une fois puisque la dernière sole utilisée – datation par archéomagnétisme en cours de traitement – est installée sur des tuiles fragmentées posées de chant qui reposent sur une sole antérieure. Dans les deux cas, la sole de cuisson était formée d'une plaque d'argile indurée. La salle semi-excavée était également dotée de trois zones de foyers lenticulaires disposés à même le sol du fond de l'excavation. Les escaliers ouvrant sur cette pièce devaient communiquer avec un autre espace mis au jour en limite d'emprise archéologique dont la fouille a permis de découvrir un niveau d'occupation charbonneux riche en mobilier céramique.

Fig. 1 – Photogrammétrie du souterrain et de l'habitat



É. Tomas, A. Arles (Arkémine).

- 5 Le complexe souterrain est, lui aussi, largement appréciable en raison de sa bonne conservation qui a permis d'observer divers aménagements taillés dans le calcaire dont un escalier d'accès, un puits de creusement, des niches à lampe, des encoches de fermeture dans le couloir, des feuillures, des trous de piquets et une banquette.

L'ensemble des aménagements découverts offrent la possibilité de retracer l'histoire du creusement et de l'occupation de ce souterrain. Une galerie, dont l'accès se faisait depuis la salle semi-excavée, donne dans une salle voûtée de plan triangulaire. Celle-ci ouvre sur une galerie qui donne accès à une salle. Dotée d'une banquette et de plusieurs aménagements en trous de piquets, cette dernière communique avec la surface par un escalier, ainsi qu'avec une salle refuge protégée par un ensemble de deux chatières successives. On signalera que le creusement de la galerie se trouvant entre ces dernières a été réalisé à partir d'un couloir muré dans un second temps.

- 6 Le mobilier archéologique collecté se compose d'une dizaine d'objets métalliques dont une clé enroulée et un ciseau, de matériel lithique comme un jeu de marelle et de céramique (vases de stockage, pots sans anse). La chronologie de l'occupation établie à partir de l'étude typologique du mobilier céramique est comprise entre le ^xe et le ^{xiii}e s. ; la datation par ¹⁴C de trois échantillons provenant du souterrain resserre le phasage d'occupation entre le ^xe et le ^{xii}e s.

INDEX

nature <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

chronologie <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

lieux <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtWNoFaSfr10>, <https://ark.mom.fr/ark:/26678/pcrtL3JHW7lwRD>

Année de l'opération : 2013

AUTEURS

ÉMILIE TOMAS

Arkémine